

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 20 (1963)

Heft: [10]

Rubrik: Enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Rapport 1962

Maintenant que la saison 1963 est pratiquement terminée et que l'on en fait le bilan, nous vous donnons connaissance du rapport 1962 — qui n'avait jamais été publié — pour que vous puissiez faire les comparaisons qui s'imposent et en tirer d'utiles conclusions. Rédaction.

L'enseignement post scolaire de la gymnastique et des sports a subi, en 1962, une stabilisation interne et de nouveaux développements. Le nombre total des participants s'est accru. Comme ce fut le cas l'année précédente déjà, on ne put accroître la participation parallèlement à l'augmentation du nombre de jeunes gens en âge EPGS. Les chiffres ci-après donnent un aperçu de la situation à la fin du dernier exercice.

	Participants			1962	1961
	1962	1961	Différence		
Cours et entraînements de base	51 130	54 089	-2 959	-5,7 %	+ 5,8 %
Examens de base	91 613	89 914	+1 699	+1,9 %	+ 4,1 %
Cours à option	37 257	34 922	+2 335	+6,7 %	+ 9,7 %
Examens à option	117 554	110 523	+7 031	+6,4 %	+12,9 %
Nombre de jeunes gens en âge EPGS	201 300	196 000	+5 300		+ 2,7 %
Participation en % à l'EB des jeunes gens en âge EPGS	45,51 %	45,87 %	-0,36 %		

Les cours et entraînements de base (CB, EtB) marquent la plus forte tendance à la régression. Cela s'explique, en partie, par le fait que les deux cantons les plus peuplés annonçaient jusqu'en 1961, comme participants à l'entraînement de base, au lieu de « donnant droit aux subsides », tous les jeunes gens inscrits dans le livret de contrôle. Or, ne sont considérés comme participants, selon l'article 17 des Prescriptions d'exécution, que les jeunes gens donnant droit aux subsides. Cette erreur d'ordre statistique entraîne un recul de 2 715 participants par rapport à l'année précédente.

Des 51 130 participants, 39 812 participèrent à un cours de base et 11 318 à un entraînement de base. Pour obtenir le même pourcentage de participation que l'année dernière, il aurait fallu que 55 552 jeunes gens aient suivi un cours ou un entraînement de base. Si l'on tient compte de l'erreur statistique, le recul demeure tout de même de 1 707 participants (= -3,15 %).

Les examens de base révèlent également une légère régression de la participation. Celle-ci demeure aussi dans les fluctuations usuelles de la statistique. Le 0,36 % correspond à un recul effectif de 706 participants seulement. Il y a lieu, toutefois, de relever que la tendance au recul s'est généralisée depuis quelques années. C'est ainsi que le pourcentage de participation des jeunes gens en âge EPGS à l'examen de base a passé de 47,3 % en 1958 à 45,15 % en 1962.

Le léger recul de participation au travail de base prouve clairement que de nouveaux efforts doivent être faits pour intéresser les jeunes gens à notre mouvement. De nombreuses entreprises commerciales et des organisations de jeunesse parfaitement bien dirigées offrent distraction et loisirs à nos jeunes. Lorsque ces entreprises et ces organisations encouragent la performance personnelle, cette concurrence ne peut être que souhaitable. Malheureusement, la plus grande partie d'entre elles n'offrent à nos jeunes que des plaisirs faciles, n'exigeant ni effort, ni même leur participation et ne visent

donc pas essentiellement au bien-être des jeunes, mais avant tout à leur propre intérêt matériel. Il appartient à tous les dirigeants de l'enseignement post scolaire de la gymnastique et des sports de convaincre nos jeunes de la valeur réelle de ce que nous leur offrons : travail effectué dans un esprit sportif en vue de la santé physique, joie d'accomplir des exercices libres, satisfaction que procurent de bonnes performances.

Le développement des cours et examens à option est réjouissant. C'est en cela que les nouvelles prescriptions d'exécution de 1959 portent leurs fruits. Le fait que le succès des branches à option aille sans cesse croissant permet de conclure que le jeune homme en âge EPGS préfère se spécialiser dans une seule discipline. On peut même dire que, dans une certaine mesure, les branches à option font une sérieuse concurrence au travail de base. Il convient d'en tenir compte dans l'appréciation du travail futur de l'EPGS. Parmi les cours à option, c'est le ski qui occupe la première place, avec 20 433 participants. Il est suivi des excursions, avec 6 504, des exercices dans le terrain, avec 6 304, de la natation et des jeux, avec 2 449, et de l'instruction alpine d'été, avec 1 567 participants.

Parmi les examens à option, la course d'orientation à pied vient en tête, avec 36 152 participants ; suivent : marche d'un jour à pied, 21 761, marche de performance, 18 840, natation 17 557, ski 14 722, marche d'un jour à ski, 6 860, et course d'orientation à skis, 1 662 participants.

L'augmentation de la participation aux branches à option pourrait être encore beaucoup plus sensible ; nous avons l'impression que tous les moniteurs ne connaissent pas parfaitement les possibilités qu'offrent les nouvelles prescriptions. C'est ainsi, par exemple, que l'on ignore encore trop souvent qu'il est possible de faire subir un examen à option pendant un cours du même genre.

La participation des cantons

En ce qui concerne les cours et entraînements de base, les cantons de Bâle-Campagne, de Schaffhouse, d'Appenzell RI, de Saint-Gall et de Thurgovie se sont heureusement distingués par un accroissement de la participation. La plus grande régression fut enregistrée, pour les motifs déjà invoqués, dans les cantons de Zurich et de Berne ; ils sont suivis, avec une régression encore considérable, par les cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, Fribourg, Bâle-Ville, Argovie, Tessin, Neuchâtel et Genève.

La plus forte augmentation aux examens de base est le fait des cantons de Berne, Zoug, Fribourg, Bâle-Campagne et Tessin. Dans les cantons de Schwyz, Bâle-Ville, Vaud et Neuchâtel, on constate, au contraire, un sensible recul.

En ce qui concerne les cours à option, c'est le canton d'Appenzell RE qui vient en tête avec l'accroissement stupéfiant de 130 % ; il est suivi de Genève, avec environ 40 % ; on note plus de 10 % d'accroissement dans les cantons de Zurich, Berne, Schwyz, Zoug, Saint-Gall, Thurgovie, Tessin et Vaud. La régression la plus marquée s'est produite dans le canton d'Appenzell RI ; de faibles diminutions sont signalées dans les cantons d'Uri, Obwald, Glaris, Fribourg, Soleure et Argovie.

Avec une augmentation de 45 % environ le canton de Glaris est en tête sur le plan de la participation aux examens à option : puis viennent Appenzell RE +32 %, Zoug +24 %, Schaffhouse +22 % et Bâle-Campagne +21 %. Avec plus de 10 % on note les cantons suivants : Berne, Uri, Obwald, Fribourg, Bâle-Ville et Genève. Seuls les cantons de Schwyz, Soleure, Grisons, Tessin et Vaud ont enregistré un recul.

Participation des associations et sociétés

Les associations et sociétés ont de tous temps été les meilleurs soutiens de l'EPGS. Leurs chiffres de participation ont également subi une légère baisse. Ont, par contre, enregistré un développement satisfaisant dans tous les domaines du

travail EPGs : la Fédération catholique suisse de gymnastique et de sport, la Fédération suisse de natation et la Fédération suisse de ski. Dans la Fédération suisse d'athlétisme amateur, en ce qui concerne l'entraînement de base, et dans la Fédération suisse des éclaireurs, en ce qui concerne l'entraînement et l'examen de base, la situation n'a pas évolué. L'Association suisse de football et les Jeunesses protestantes signalent un recul uniquement dans les cours et entraînements de base. Léger recul général au Club alpin suisse, mais notable diminution chez la Société fédérale de gymnastique, le Satus, les autres organisations de jeunesse catholique et les cadets.

Les écoles, les instituts et les organisations obligatoires d'écopliers enregistrent des progrès, hormis aux cours et entraînements de base. Les écoles professionnelles et complémentaires annoncent un accroissement dans les branches à option et une diminution quant au travail de base.

Amélioration du travail EPGs dans les organisations d'apprentis et les groupements libres d'entraînement ; perspectives également satisfaisantes dans ce secteur.

Moniteurs

Au cours de l'année écoulée, 5 776 moniteurs ont exercé une activité dans l'enseignement de base, soit 3,1 % de plus que l'année précédente. Comparativement à celui des participants, le pourcentage des moniteurs s'est donc accru de 1,2 %. Cela s'est traduit par un entraînement individuel plus intensif et, partant, par de meilleurs résultats aux examens de base. 4 344 moniteurs ont enseigné les branches spéciales à option. Ici aussi l'accroissement du nombre des participants fut inférieur à celui des moniteurs (+2,2 %).

Les cadres EPGs ont accompli un grand travail. Leur dévouement mérite les plus sincères remerciements.

La formation des moniteurs a été intensifiée en 1962. 1 615 moniteurs de base et 405 moniteurs de branches à option furent formés dans des cours fédéraux.

1 261 moniteurs participèrent à des cours cantonaux de répétition pour l'enseignement de base et 331 pour les branches à option.

Dans ces cours, la durée d'instruction est brève, parfois même beaucoup trop brève. Il peut arriver que la qualité de l'enseignement, notamment dans les cours et entraînements de base, en souffre, ce qui expliquerait, en partie, le recul de la participation. Cependant, par manque de temps de nombreux candidats qualifiés ne pourraient fréquenter des cours plus longs, qui ne serviraient donc pas notre cause. Il convient de demander, une fois de plus, aux animateurs de notre mouvement, aux associations et aux groupements de ne déléguer aux cours fédéraux que des candidats vraiment qualifiés, et techniquement bien doués.

Contrôle médico-sportif

6 814 jeunes gens se sont soumis à ce contrôle en 1962, soit 139 de plus que l'année précédente. Il importerait de faire davantage usage de cette possibilité d'examen gratuit.

Fort heureusement, le nombre des accidents a considérablement diminué. 1 158 cas furent tout de même annoncés à l'Assurance militaire fédérale.

Matériel

L'arsenal fédéral de Bienne a honoré, en 1962, 3 130 commandes de matériel divers. Comme à l'ordinaire, ces livraisons furent effectuées dans les délais les plus brefs.

Perspectives

Le recul de la participation à l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports enregistré l'année dernière n'est, pour l'instant, pas très sensible, ni apparent, du fait

qu'il est compensé par le nombre croissant des jeunes gens en âge EPGs. S'il ne devait toutefois pas être possible de stopper cette régression, le nombre total de participants à l'EPGs diminuerait lui aussi au bout de peu d'années. Le taux élevé de la natalité durant l'après-guerre a constamment permis de grossir les rangs de notre mouvement. Cette situation ne durera plus très longtemps. Alors qu'au cours de 1962, il y eut 5 300 jeunes gens en âge EPGs de plus qu'en 1961, cette augmentation ne sera plus que de 2 700 en 1963 ; dès 1964, le nombre des jeunes gens en âge EPGs se stabilisera à quelque 204 000.

Si nous voulons stopper le recul de participation, il convient d'en rechercher les causes. Elles ne sont pas uniquement d'ordre extérieur, telles la concurrence de l'industrie des plaisirs ou l'amolissement consécutif aux progrès techniques. Nous devons les rechercher aussi en nous-mêmes et les y combattre. La jeune génération n'est pas toujours facile à comprendre. Mais c'est notre devoir de faire preuve de compréhension à son égard et d'essayer de lui donner ce que nous voulons lui apporter sous une forme capable de l'enthousiasmer.

En aucun cas ce léger recul ne doit nous inciter au découragement, car nous savons aujourd'hui plus que jamais combien notre travail est nécessaire. C'est avec satisfaction que nous constatons combien de nombreux milieux de notre pays, non seulement militaires, mais avant tout sociaux, reconnaissent la valeur éducative et humanitaire de l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports.

En conclusion de ce rapport, nous remercions bien sincèrement les chefs des offices cantonaux, leurs collaborateurs, les associations de gymnastique et de sport, les écoles et groupements qui ont déployé une activité au sein de l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports au cours de l'année écoulée, ainsi que tous les moniteurs pour leur travail et leur dévouement inlassables en faveur de l'éducation physique de la jeunesse suisse.

Ecole fédérale de gymnastique et de sport
Section de l'EPGs.

